



Collectif



Satisfaction
95 % des stagiaires
sont satisfaits



Pour s'installer et transmettre en agriculture, le régime de la SCOP : une solution ?

La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale.

CONTEXTE DE LA FORMATION

Le monde agricole se trouve face à un chantier immense afin de remplacer les nombreux départs en retraite annoncés. Pour rendre attractive l'installation et la transmission des fermes et faire du travail agricole une activité émancipatrice, il est nécessaire de proposer aux paysan-ne-s la faculté d'organiser leurs activités à partir d'un autre rapport au capital et à la protection sociale.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Appréhender les principales caractéristiques du fonctionnement d'une SCOP et en quoi cette forme sociétariaire peut constituer une piste d'avenir pour l'installation et la transmission des fermes
- Appréhender les paramètres-clés différenciant les sociétés agricoles quant à la répartition du capital, la limitation du risque, la pérennité de l'outil de production (dont le foncier), la rémunération des associés, la protection sociale de l'actif agricole.
- Comprendre les limites et intérêts d'une SCOP commerciale pour l'exercice d'une activité agricole.

PROGRAMME

- Les enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la transmissibilité des fermes

A partir de la perception des participant-e-s, caractérisation des enjeux de la transmission : valeur de reprise, protection sociale, endettement et capitalisation, transmissibilité, etc.

- La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale
Compréhension des principes d'une coopérative de type SCOP ; Identification des règles de fonctionnement sur la répartition du capital et la protection sociale puis discussion des implications en comparaison avec les formes sociétariaires les plus pratiquées en agriculture
- La SCOP, une autre manière d'envisager le métier
Connaissance des intérêts et des freins de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre.
- Perceptions des débats actuels pour une reconnaissance pleine et entière des SCOP en agriculture

METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Pendant la formation, apport sur le fonctionnement des SCOP et échanges par petits groupes. **Intervention de Mathieu Lersteau de la ferme de Belêtre.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.
Attestation de formation.

Public

Formation ouverte à tous.

Pré-requis

Aucun.

Durée

7 heures.

Dates et lieux de la formation

lundi 13 décembre - Blois (41) Le Lab
3/5 rue Roland-Garros

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Renseignements et inscriptions

Valentine Deprez
valentine.deprez@adear37.org
06 19 82 09 52

€ TARIF VIVEA

224 euros : Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.

Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



★ AUTRES FINANCEMENTS

100 euros.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL
Organisme de Formation n°24410107341

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org



Ne pas jeter sur la voie publique